

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité - Justice - Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-540 DU 24 DECEMBRE 2013

Chargeant Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Monsieur **Antonin S. DOSSOU**, Ministre Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation pour compter du 08 au 13 décembre 2013

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats des élections présidentielles du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1 : Pour compter du 08 au 13 décembre 2013, Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, assurera l'intérim de Monsieur **Antonin S. DOSSOU**, Ministre Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MEPPPD 4 - SGG1 AUTRES MINISTERES - DEPARTEMENTS 6 - JO 1